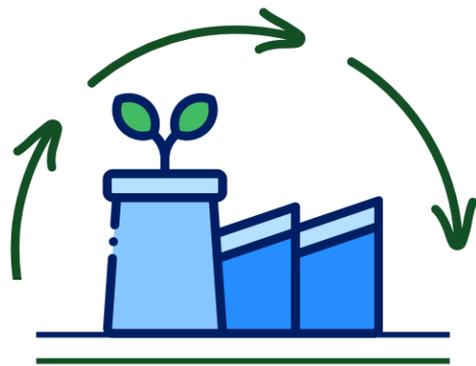


DÉPENSES ANTIPOLLUTION DANS L'INDUSTRIE

en Provence-Alpes-Côte d'Azur

en 2022



SIX ÉTABLISSEMENTS INDUSTRIELS SUR DIX
ENGAGENT DES DÉPENSES
POUR RÉDUIRE LEUR IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT

197 millions d'euros

Montant de l'ensemble des dépenses antipollution
des établissements industriels



7 établissements sur 10 déclarent que la réglementation environnementale est une des motivations principales de dépense

LES GRANDS ÉTABLISSEMENTS ENGAGENT PLUS SOUVENT DES DÉPENSES ANTIPOLLUTION

Part des établissements industriels ayant engagé des dépenses en investissements ou études antipollution

9 sur 10 parmi les établissements de **250 salariés ou plus**



1 sur 2 parmi les établissements de **20 à 49 salariés**



Les établissements de la région ayant engagé des dépenses antipollution y ont en moyenne consacré 330 000 euros, soit **3 000 euros par salarié**

L'INDUSTRIE CHIMIQUE ET PHARMACEUTIQUE RÉALISE LE QUART DES DÉPENSES ANTIPOLLUTION

Part des dépenses antipollution des établissements industriels, par secteur d'activité



26 %
Industrie chimique et pharmaceutique



19 %
Production et distribution de l'énergie



14 %
Métallurgie et produits métalliques

PLUS DU TIERS DES INVESTISSEMENTS VISE À CONSOMMER UNE ÉNERGIE PLUS PROPRE OU MOINS D'ÉNERGIE

Part des investissements antipollution des établissements industriels, par domaine de dépense



28 %
Protection de l'air et du climat



23 %
Énergies renouvelables



12 %
Économies d'énergie

UN ÉTABLISSEMENT SUR CINQ AYANT DÉPENSÉ A BÉNÉFICIÉ D'UNE AIDE PUBLIQUE

19 % des établissements de la région ayant réalisé une dépense antipollution ont été aidés (21 % en France)

Un sur cinq l'a été via une aide régionale



Les **aides** couvrent **20 %** des dépenses **antipollution** des bénéficiaires

Champ : Établissements industriels de 20 salariés ou plus appartenant en 2022 aux secteurs des industries extractives, manufacturière et de la production et distribution d'énergie